



Challenge Christophe MICHEL Date : BATEAU

Nom de l'épreuve : Manche du GOUET

Date : 28 octobre 2023

Nombre maximum de compétiteurs : 30 bateaux

Club (ou entité) organisateur : Armorik Fishing Club

Coordonnée pour tout renseignements :

Focon Alexandre

06-77-09-24-21

armorik.fc22@gmail.com

Lieu de Rendez-vous des compétiteurs :

Cale de mise à l'eau en face de L ancien aviron Club

Canton de Ploufragan

48.489861, -2.84319 aire de stationnement camping-car sur la D36

Nom de l'arbitre officiel prévu : Hodbert Jacky

Renseignements sur l'épreuve

Epreuve sur « MYFFPS »

Challenge Christophe MICHEL

Prix d'inscription : 25€ par pêcheur détenteur de la licence annuelle (+10 € pour les non licenciés : correspondant au prix de la licence événementielle)

Ordre de paiement : Armorik Fishing Club

Adresse d'envoi de la fiche d'inscription :

Armorik Fishing Club

37, lieu dit la ville Blanche

22170 BOQUEHO

Le préfishing est autorisé jusqu'au 20 octobre inclus

Programme :

6 h 00 accueil des compétiteurs

7 h 30 briefing obligatoire

8h00/8h30 début de la manche

16 h fin de la manche

16 h 30 exposition obligatoire des résultats pendant 15 minutes

Parcours de l'épreuve

Départ : mise à l'eau du Pont du Gouet



Limite aval : aucune sous réserve du passage sous le Viaduc de la MEAUGON
Limite amont : néant

Le comptage des points Poisson se fera grâce à l'application MY FFPS Il sera donc indispensable d'avoir un Smartphone avec l'application installé

Poissons comptabilisés :

Espèces : sandre : 50 cm

Brochet : 60 cm

Perche : 25 cm

Silure : 80 cm (Coeff 0.5)

Le règlement de l'épreuve est celui du règlement national FFPS CARNASSIER disponible sur le site de la FFPS CARNASSIER France

Il est de la responsabilité des participants d'être en règle avec la législation liée au site de l'épreuve. (Carte de pêche, etc.)

L'inscription a l'épreuve n'inclus pas la Permis de pêche